



ESPACE DE COOPÉRATION
POUR LES MUSIQUES ACTUELLES
EN BRETAGNE

PROJET D'ACTIVITÉS 2024

SOMMAIRE

1. CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES PROJETS	1
2. ACCOMPAGNER SUR LES ENJEUX SOCIÉTAUX ET POLITIQUES	2
3. DÉVELOPPER LES DYNAMIQUES DE COOPÉRATION	3
4. VIE ASSOCIATIVE	4

En 2024 Supermab entame sa quatrième année d'existence. En regardant le chemin parcouru, avec désormais un peu de recul, il est possible de constater que Supermab a pris toute sa place. Notre espace fonctionne, il s'est intégré dans le paysage en complément des protagonistes du territoire, il est identifié comme un interlocuteur légitime, ses actions se développent et son travail est reconnu au niveau régional et national. Nous avons montré notre capacité à construire du commun de manière ouverte et démocratique et les chantiers qui se profilent en 2024 sont en phase avec les attentes des actrices et des acteurs des musiques actuelles.

En parallèle à ce constat, la gravité des enjeux reste préoccupante et place plus que jamais Supermab devant ses responsabilités. Les attentes sont importantes sur notre capacité à regrouper des messages et à porter les voix des musiques actuelles encore plus loin. Notre petite structure devra néanmoins faire des choix. Difficile en effet de figurer au sommet de tant de combats (transitions, inégalités, prévention, contexte politique, droits culturels, diversité, démocratie...). Nous serons donc vigilants quant à notre fonction de carrefour des rencontres et de croisement des idées tout en restant déterminés à monter de nouvelles marches.

1. CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES PROJETS

La fonction ressource de Supermab : Connaître au plus près les projets et identifier les espaces de progression nous permet d'établir des mises en lien plus opérationnelles. La fonction ressource de Supermab, en plus d'apporter une aide et un conseil, permet ainsi d'améliorer notre connaissance du paysage et de rendre plus pertinentes les connexions que nous apportons.

2023 nous a permis de développer les rendez-vous conseils, essentiellement auprès d'artistes et de projets associatifs émergents. Un rapprochement s'est également opéré avec le service de gestion des artistes au RSA du Département des Côtes d'Armor afin de renforcer leur accompagnement. Nous poursuivrons cette dynamique.

SUPERMAB s'est aussi positionné pour être labellisé structure spécialiste dans le cadre de Guid'Asso, réseau d'appui à la vie associative piloté par le Mab (Mouvement Associatif de Bretagne) et la Drajes (Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports). Réponse en janvier 2024.

Nous continuerons par ailleurs à proposer des temps en visio ou présentiel sur des sujets identifiés. Par exemple en lien avec l'insertion des jeunes professionnel·les afin de prolonger notre réflexion sur la manière d'aborder les rendez-vous professionnels ; ou sur l'international dans le cadre du collectif Glaz, en partenariat avec Live DMA, afin de créer des rencontres entre structures de productions bretonnes et différents territoires européens.

Le GT ressources, la suite : Suite aux actions menées en 2023, le GT se réunira début 2024 afin de poursuivre et élargir la mise en réseau des actrices de la ressource à l'échelle régionale. Au programme, l'évolution de la cartographie sur la ressource, le référencement des compétences et la mise en place de temps d'information dédiés construits en coopération.

Améliorer nos connaissances : Dès la préfiguration de Supermab, le besoin de disposer de données est fortement présent. Notre souhait reste de développer une activité d'observation qui serait utile afin d'accompagner les prises de décisions. 2024 nous permettra d'avancer sur les problématiques de bases de données et d'identifier des sujets d'études.

Réflexion sur les outils de base de données : Développer et mettre à jour une base de données de contacts est un travail colossal nécessitant des compétences et des moyens dont Supermab ne dispose pas pour le moment. Un annuaire des contributeurices est accessible sur notre site et permet à chaque personne qui le souhaite d'être répertoriée. Mais il n'est pas exhaustif.

Un annuaire professionnel national, sur les bases du répertoire développé en son temps par l'Irma, est en construction au niveau du Centre National de la Musique. Appelé «Musique dB», cet outil est en cours d'expérimentation dans différentes régions. Suite au rendez-vous des réseaux au CNM en septembre 2023, nous intégrons le groupe de travail dédié.

Expertise sur la situation des musiques actuelles en Bretagne : En juin 2022 était publiée notre infographie « La situation des musiques actuelles en Bretagne ». Élaborée avec les réseaux et les actrices de la région, ce travail faisait suite à une demande de nos partenaires publics d'identifier les enjeux prioritaires du secteur. Ce travail sera mis à jour en 2024. Il nous permettra notamment d'identifier des sujets pouvant justifier une démarche plus poussée d'observation.

Réflexion sur l'insertion des futur·es professionnel·les : Suite à nos expérimentations de mentorat en 2022 dans le cadre des Trans Musicales et Bars en Trans, nous avons entamé une série de rendez-vous avec différents partenaires universitaires (UBO, Rennes 1 et 2, INSEAC...) afin de leur proposer un projet pour 2024.

Le principe : mettre en relation de jeunes professionnel·les en fin de formation initiale (dans la perspective de leur insertion sur le marché du travail) avec des premiers maillons opérationnels de réseau. Le but est de compléter l'accompagnement vers la professionnalisation opéré par les universités dans un contexte de crise des vocations et d'inquiétudes grandissantes sur la pérennité des emplois dans le milieu culturel.

Proposition pour la rentrée 2024 – 2025 : Sur la base du volontariat, identifier un groupe paritaire d'environ 20 étudiant-es qui se destinent à travailler dans le domaine des musiques actuelles et construire avec eux un parcours d'accompagnement :

- Entretien de diagnostic et de motivation
- Validation partagée d'une stratégie
- Mise en place d'un parcours d'accompagnement et de rencontres adapté-es au projet (festivals, rencontres pros, réunions)
- Mises en situations autonomes et sécurisées sur des temps de construction de projet

1ère étape : Finalisation d'une note d'opportunité en début d'année et constitution d'un comité pédagogique en mars 2024. Nous veillerons à rester en complémentarité avec les stages et enseignements délivrés.

Ce projet nous permettra par ailleurs de nous connecter aux recherches universitaires menées en lien avec le champ des musiques actuelles.

Des temps forts tout au long de l'année : Trois rendez-vous ponctueront l'année (mars, juin, octobre) afin de permettre la rencontre et faire le point sur l'actualité du secteur. Ce calendrier sera relié au rythme de nos assemblées générales. La séance d'octobre sera organisée sous forme de séminaire annuel, ouvert largement, afin de préparer le projet de l'année suivante.

ACCOMPAGNER SUR LES ENJEUX SOCIÉTAUX ET POLITIQUES

Suite à notre assemblée générale du 17 octobre 2023 à la Carène à Brest, nous poursuivons notre organisation sur le terrain politique. Nous sommes amené-es à nous positionner sur différents sujets (censures, circulation des artistes, financements, intermittence...). Nous avons par ailleurs identifié le besoin d'affiner notre stratégie afin de ne pas subir l'urgence des réponses à apporter en réaction à l'actualité.

La situation des actrices, et notamment des lieux, petits et grands, dans un contexte d'inflation et de baisse des aides publiques. Nous suivons de près les différentes situations au niveau régional. Nous tenterons de donner une portée plus importante aux messages de détresse et solliciterons si besoin nos partenaires pour envisager des solutions.

Les pressions et annulation du fait de groupes d'extrême droite. Suite aux différents témoignages sur des épisodes de ce type, notre action prendra plusieurs formes. La rédaction d'un plaidoyer afin de préciser nos convictions, l'orientation si besoin vers une aide juridique (en lien avec le SMA) et les mises en situations afin de permettre aux artistes, diffuseurs et structures de productions d'anticiper leurs réponses.

Concernant les enjeux environnementaux, notre rôle est de faciliter la transmission des informations et actualités en lien avec le Collectif des festivals. Nous intégrons aussi de manière systématique les questions environnementales dans nos rencontres, groupes de travail et actions. Le sujet des transitions numériques figure par ailleurs parmi nos projets de réflexion.

Sur le champ des inégalités notre engagement au sein du comité de pilotage de la mission STOURM se poursuit afin de seconder au mieux (avec nos partenaires du Collectif des Festivals, l'Orange Bleue, Astropolis et HF+) le travail de la chargée de mission sur le développement de l'information, les temps de formation et de sensibilisation, ainsi que les différentes enquêtes.

Nous allons également renforcer nos coopérations avec HF+ afin d'anticiper les prochaines enquêtes et le travail de comptage à l'échelle régionale, mais aussi contribuer aux évolutions du pacte HF pour l'égalité.

Prévention des risques auditifs : Après un ultime temps de résidence au CAC à Concarneau (29) les 20 et 21 février, le spectacle Peace&Lobe sera joué pour la première fois les 11 et 12 mars à la Nouvelle Vague à Saint-Malo (35) et les 25 et 26 mars à l'Odysée à Dol de Bretagne (35).

Peace&Lobe est un label national attribué à des spectacles pédagogiques de prévention aux risques auditifs. Un cahier des charges permet aux artistes d'intégrer les thèmes nécessaires pour aborder ce champ : fonctionnement du système auditif, notions de physique, histoires de la musique...

L'équipe artistique, sélectionnée début 2023, est composée de Da Titcha, Maclarnaque et DJ CLB. Elle est suivie par deux techniciennes son (Yacine Monnet et Marion Mauboussin) qui interviennent également dans le spectacle.

La mise en place et la diffusion du spectacle est coordonnée par Supermab en partenariat avec l'Armada pour la partie production. Ce spectacle s'adresse à des publics scolaires (collèges et lycées).

La création a été financée par des aides de l'ARS (dans le cadre du PRSE – Plan Régional Santé Environnement) et des départements d'Ille et Vilaine, du Morbihan et des Côtes d'Armor. Cependant, le lancement de cette phase de diffusion amène plusieurs questions sur le financement des coûts de sessions pour les salles programmant le spectacle. Notamment le recours au Pass-culture pour faire participer les établissements souhaitant voir le spectacle.

Réflexion autour de la santé des artistes et des professionnel·les des musiques actuelles : Différentes rencontres avec des professionnel·les de la santé et du bien être, ainsi que les échanges dans le cadre des der-

nières Embellies nous ont alerté sur l'urgence d'apporter des réponses dans ce domaine. Lors de notre AG le 17 octobre la question est revenue à plusieurs reprises.

Nous envisageons au Printemps 2023, en partenariat avec le Jardin Moderne, la mise en place d'une journée qui nous permettra d'aborder les sujets de la santé physique et psychique des artistes et des professionnel·les.

DÉVELOPPER LES DYNAMIQUES DE COOPÉRATION

FORMACULTURE Bretagne, Espace de coopération des actrices de la formation professionnelle du domaine culturel en Bretagne s'est créé au printemps 2023 sur la base du groupe de travail formation mis en place par Supermab en 2021. Suite à une première rencontre publique proposée le 8 décembre 2023 lors des Trans Musicales, le collectif propose une journée dédiée aux enjeux de la formation le 25 janvier 2024 au Jardin Moderne à Rennes.

Cette journée sera l'occasion d'inviter l'ensemble des partenaires (Région, Afdas, Drac, CNM, départements...) et les actrices de la formation pour élargir nos réflexions et identifier les axes de travail.

Ce groupe de travail a pour objectifs de développer l'interconnaissance et les mutualisations mais aussi de réfléchir aux enjeux liés à la formation (l'évolution des métiers, les besoins en formation, la crise des vocations, le sens du travail, l'accès et le droit à la formation, les financements, les certifications, la coopération, la visibilité de l'offre...).

Différents outils et actions sont envisagés. Une cartographie des organismes de formation sur le champ culturel en Bretagne, une réflexion sur la valorisation des contenus vis à vis des publics qui en sont éloignés (les artistes en particulier) et, à terme, une réflexion sur de potentiels parcours communs.

MICROS, groupe de travail sur la place des micros projets dans le paysage culturel. Le but de ce groupe est de mettre en valeur les apports indispensables des micros projets pour la diversité, le dynamisme des territoires (en particulier en ruralité) et le respect des droits culturels de chacun·e. Les finalités concrètes sont de mutualiser les compétences, favoriser la transmission des savoirs, aiguiller chacun·e, en fonction de ses besoins, vers les ressources recherchées, créer du lien et de la solidarité.

En 2023 la vie du groupe s'est concentrée sur la mise en place de rencontres locales en début d'année à Saint-André des Eaux (22), Quimperlé (29) et Fougères (35). L'objectif en 2024 sera de remettre en place une rencontre régionale pour faire le point sur nos avancées deux années après la rencontre fondatrice au Run ar Puns en mars 2022.

En partenariat avec Radio BOA et le collectif Culture Barbars, nous envisageons également la mise en place de rencontres thématiques sur différents territoires et l'édition de podcasts pour valoriser la place des petits lieux.

Chantier pratiques amateurs : Lancé en 2020 alors que toute pratique amateur collective était rendue impossible du fait des confinements et restriction d'accès aux lieux de pratiques, le sujet reste central et relié aux enjeux de droits culturels. Ce chantier croise également les problématiques des groupes de travail sur la ressource ou les MICROS qui ont permis, pour un temps, de répondre aux premières attentes. En 2024, le but sera de remettre en avant la place et l'importance des pratiques en amateur dans notre écosystème.

Les axes de travail possibles :

- La mise en réseau régionale des actrices de la répétition et de l'accompagnement
- La mise en place de diagnostics de territoires
- Le lien entre pratiques en amateur et EAC
- La diffusion des pratiques en amateur
- Les réflexions sur les notions d'émergence...

Lancer une réflexion sur les musiques enregistrées en Bretagne : Le thème des musiques enregistrées fait partie des sujets identifiés lors de la préfiguration de l'espace de coopération. Des premiers échanges avaient eu lieu en 2021 et un questionnaire adressé aux labels de Bretagne nous avait permis d'identifier des pistes de travail sur ce champ. Les enjeux sont importants en termes d'interconnaissance, d'identification et d'évolution des dispositifs, mais aussi d'échanges de pratiques sur le streaming, l'édition, la distribution en ligne... Nous étudions, avec le collectif de labels Bizhh et le Jardin Moderne, la mise en place d'une journée d'échange en marge de Spring Rec, journée dédiée à la micro édition qui se déroulera fin avril.

Structuration entre réseaux régionaux : Les réseaux régionaux à l'origine de la création de Supermab (Après-Mai, Bretagnes World Sounds, Collectif des Festivals, Corlab, Maison des Productrices et des Producteurs) se sont rencontrés à l'invitation de Supermab à deux reprises en mai et juin 2023. Ce travail a permis d'identifier des axes de progression en termes d'échange d'informations et de mutualisation des énergies notamment sur le terrain politique.

Elle a permis aussi d'identifier des sujets spécifiques entre Supermab et chacun des réseaux :

- AprèsMai : Un rapprochement est à l'étude. L'objectif est notamment de faire vivre de manière plus régulière les groupes métiers mis en place au sein d'AprèsMai
- Bretagnes World Sounds : Suite au recrutement d'une nouvelle coordination nous étudierons début 2024 les axes de travail. Un thème commun se dessine sur la représentation des musiques populaires de Bretagne et du monde défendues par le collectif

- Collectif des Festivals : Nos coopérations sont importantes dans le cadre de différents projets (Stourm, Formaculture, GT ressource...). Nous continuerons en 2024 à les développer.
- Corlab : Nous participons aux réflexions dans le cadre du développement de Radio BOA et envisageons une action spécifique dans le cadre de MICROS
- Maison des Productrices et des Producteurs : Des axes communs se dessinent sur nos capacités à agir à l'encontre des pressions exercées lors de certains spectacles.

Notre présence dans les groupes et instances en région

Supermab est représenté dans différentes enceintes. Nous participons au Conseil Culturel de Bretagne depuis 2021 et sommes invités aux plénières du COREPS (Comité régional des professions du spectacle) qui se réunissent une fois par an. Nous avons également adhéré en 2023 à la CRESS (Chambre régionale de l'Économie Sociale et Solidaire) et envisageons une adhésion au MAB (Mouvement Associatif de Bretagne). Nous prendrons ainsi part aux réflexions en cours.

Nous intégrons en 2024 la commission des aides de Spectacle Vivant en Bretagne et entretenons régulièrement des liens avec les réseaux culturels de la Région (ACB, Films en Bretagne, Bretagne Tiers lieux, Réseau Hybrides...). Cette connexion au monde culturel régional et aux différentes enceintes institutionnelles se poursuivra en 2024.

Notre présence au niveau national : La coopération des réseaux, qui regroupe les 13 réseaux et pôles des musiques actuelles au niveau national, se structure et nous permet de valoriser nos spécificités au-delà de la région. Plusieurs axes de travail seront privilégiés en 2024 :

- Le renforcement de notre présence commune sur les rassemblements nationaux (BIS, Trans, Raffut...)
- La mise en place d'un fonctionnement commun et d'une gouvernance au sein de la coopération
- Le développement des transversalités sur les problématiques de gestion sonores, d'accompagnement des actrices ou d'action sur le champ des VSS
- Le renforcement de nos liens avec le CNM

Le SMA (Syndicat des musiques actuelles) nous permet d'être relié à l'actualité nationale et de disposer d'une expertise dans de nombreux domaines (administratif, juridique, légal...).

Le congrès du SMA se déroulera en septembre 2024 à la Carène à Brest. Supermab sera partenaire pour l'organisation de ces 3 journées d'échange. Le syndicat dispose aussi d'un groupe des adhérent·es de Bretagne auquel nous participons.

VIE ASSOCIATIVE

La gouvernance : Lancée en 2022 suite à un important chantier, notre gouvernance est opérante et souple dans son fonctionnement. Lors de notre Assemblée générale du 17 octobre, les instances ont été renouvelées ([composition des instances sur notre site](#))

Supermab fonctionne grâce à 4 instances :

Les groupes de travail (GT) sont le lieu des actions mentionnées plus haut. Ils ont leur vie propre, s'organisent librement et prennent souverainement leur décisions

Le Comité Stratégique (CS) : Le 17 octobre sa composition a été mise à jour. Il est composé actuellement de 27 adhérent·es (10 nouvelles personnes, 16 femmes et 11 hommes). Son rôle est de prendre les décisions sur les orientations stratégiques. Il se réunit tous les deux mois

Le Comité d'Administration (CA) : composé de 6 adhérent·es élus. Il est renouvelé de moitié tous les ans. Il se réunit tous les deux mois

Les Assemblées Générales (AG) sont ouvertes au même titre que les GT. Il y en a 2 dans l'année

[Lien vers nos documents statutaires](#)

Une évaluation de ce système est prévue en 2024. Nous ferons le point sur la représentativité, la place des groupes de travail, le fonctionnement et l'implication. Nous mettrons également à jour la déclaration de valeurs et élaborerons un protocole de signalement des violences sexuelles et sexistes en interne.

Les adhérent·es : La place des adhérent·es au sein de Supermab doit être clarifiée. L'adhésion est une démarche de soutien et ne donne pas lieu à des services particuliers. En revanche, une vie associative doit se développer afin de maintenir un engagement nécessaire au fonctionnement du projet. Cet engagement prend différentes formes. Il est nécessaire d'être adhérent·e pour être membre du CA et du CS ou prendre part au vote lors des AG. Par contre, l'accès aux GT et aux AG est ouvert. Dans le cadre des GT, l'énergie déployée pour la vie des projets est souvent portée par des non adhérent·es.

Le nombre d'adhérent·es a progressé de 20 % en 2023 pour atteindre une centaine (cf. Bilan 2023 sur les répartitions géographique et par type d'activité)

Les ressources humaines et le modèle économique : Le financement de Supermab repose à 75 % sur des financements publics. Nous espérons que nos partenaires de la DRAC Bretagne et de la Région continueront de nous faire confiance.

Dans le cadre de Peace&Lobe, des aides spécifiques ont été obtenues. Ces financements permettent de disposer de 2 salariée·es à temps plein et de changer de manière notable l'organisation et la portée du travail en équipe. 2024 nous permettra de finaliser cette organisation et d'avancer sur une plus grande efficacité notamment dans la répartition des chantiers à mener.